**Zeitschrift:** Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes

Economiques et Sociales

Herausgeber: Société d'Etudes Economiques et Sociales

**Band:** 26 (1968)

Heft: 2

Buchbesprechung: Bibliographie

Autor: [s.n.]

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 15.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# **Bibliographie**

## Les opérations de banque 1

Cet ouvrage, écrit par un praticien, est destiné, avant tout, à la préparation des employés de banques qui désirent accéder au niveau supérieur de la profession. Ce livre sera cependant très utile à tous ceux qui souhaitent connaître les mécanismes et l'importance des différentes opérations des banques.

En un peu plus de cent pages, l'auteur analyse d'une façon très didactique ces opérations.

Après une introduction sur le capital et son rôle dans la banque, les autres postes du passif sont clairement expliqués. A leur tour, les opérations de l'actif sont disséquées.

Dans une autre partie, les opérations neutres, c'est-à-dire les opérations en commission et pour compte propre sont étudiées en détail. L'auteur termine son étude en insistant sur le rôle du département interne de révision et de contrôle des crédits.

Notons enfin qu'un certain nombre de statistiques récentes viennent étayer l'ouvrage de M. Bæchler.

B. KNÖBL

#### Economie bancaire générale<sup>2</sup>

Les problèmes soulevés par la préparation au diplôme supérieur d'employé de banque ont incité les auteurs de ce livre à présenter la banque sous ses différents aspects et dans le cadre de la Suisse.

Pour introduire le lecteur dans le domaine particulier de la banque, l'ouvrage met en lumière le rôle que joue la monnaie dans l'économie, ce qui l'entraîne presque automatiquement à dévoiler les mécanismes du crédit.

La place qu'occupe la banque dans l'économie en général peut alors être définie en fonction de son développement au cours des temps.

Les auteurs s'attachent ensuite à faire connaître la banque en Suisse, à définir les différentes formes juridiques que peut emprunter la banque. Les divers types de banques et les mouvements de concentration qui les animent sont également démontrés.

La Banque Nationale Suisse fait l'objet d'une étude particulière en temps que banque centrale.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> H. BAECHLER: « Les opérations de banque », Collection SSEC, Zurich 1967.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> H. Baechler et A. Stampfli: « *Economie bancaire générale* », Collection SSEC, Zurich et Neuchâtel, 1967.

Le but du livre étant défini dans la préface de M. H. Küng, il convenait d'aborder pratiquement l'organisation bancaire en Suisse ainsi que les principes de sa politique et la loi qui est le cadre de son activité.

La dernière partie de cet ouvrage traite des rapports entre l'Etat et la banque.

Il est certain que ce travail permettra au lecteur averti d'avoir une source de référence bienvenue et au lecteur non spécialiste de se faire une idée très précise de notre système bancaire.

B. KNÖBL

# Papiers-valeurs, titres et documents bancaires 1

Voilà encore un titre d'un grand intérêt pour tous ceux qui désirent avoir sous la main un guide en matière de documents bancaires.

L'auteur, sans entrer dans des considérations théoriques trop approfondies, met à disposition de l'employé de banque, mais aussi du praticien en général, un ouvrage qui traite des aspects juridiques, techniques et économiques des papiers-valeurs.

Premièrement, il est donné une brève définition suivie d'une analyse qui permet de classer les différents papiers-valeurs.

Dans une deuxième partie, les papiers-valeurs sont traités en tant que moyens de paiement, ce qui amène l'auteur à distinguer plus particulièrement la fonction de financement par les papiers-valeurs à court et long termes.

L'aspect du financement des participations fait l'objet d'un chapitre tout comme les parts de fonds de placement.

Une dernière partie permet à l'auteur d'indiquer l'usage des documents qui n'ont pas trouvé place dans les chapitres précédents.

L'ouvrage se termine sur une étude d'une quinzaine de pages traitant des problèmes et des techniques régissant les placements de capitaux et la gérance de fortune.

N'oublions pas de mentionner un index très utile à tout intéressé, index qui permettra de se remettre en mémoire rapidement certaines notions souvent oubliées.

B. KNÖBL

## Automation in Commercial Banking - Its Process and Impact<sup>2</sup>

Dans son introduction, Yavitz reconnaît que l'automation et ses impacts figurent parmi les sujets les plus discutés du moment. Il choisit le domaine de la banque car, écrit-il, les opérations bancaires, par leur homogénéité, se prêtent bien à une telle étude.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> M. Boemle: « Papiers-valeurs, titres et documents bancaires », Collection SSEC, Zurich et Neuchâtel, 1967.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> YAVITZ BORIS: « Automation in Commercial Banking, its Process and Impact», Graduate School of Business, Columbia University, and the Free Press, Collier-Macmillan Canada, Toronto 1967.

L'auteur définit d'abord sa méthode de travail qu'il base sur des sources de renseignements suffisamment larges, soit:

- des contacts avec des directeurs de banques:
- des études faites par une importante entreprise spécialisée dans les conseils en matière d'automation;
- une collaboration avec l'American Banking Association;
- les travaux de la « National Automation Conference ».

L'ouvrage décrit comment et pourquoi un système électronique « EDP » peut être introduit dans les opérations de la banque et quels sont les paramètres qui ont une influence prépondérante.

Passant du cas général au particulier, l'auteur nous invite à connaître quels sont les facteurs qui permettent de prendre la décision d'automation, en particulier du facteur coût de l'opération. Pour cela, il se base sur l'expérience d'une vingtaine de banques ayant franchi le pas.

Un chapitre est destiné à faire connaître le répertoire des applications sélectionnées par un certain nombre de banques.

Ensuite, l'auteur tente d'élaborer un cadre dans lequel le processus d'automation pourra se développer. Il conclut qu'il existe un groupe unique de « déterminants » auxquels se trouve confrontée la banque.

Le résultat de ses constatations est illustré par la présentation des cas de quatre banques ayant introduit l'automation. Ces cas sont choisis pour la différence contrastante de situation qu'ils offrent.

Les impacts de l'automation sur l'emploi, la structure de l'organisation, les fonctions de direction et les services bancaires sont étudiés à la lumière des quatre cas présentés et de l'expérience dans l'introduction de computer dans l'industrie en général. Il semble que la puissance des impacts diffère fort d'une banque à l'autre et qu'il n'est pas possible de généraliser les résultats de ces expériences.

B. KNÖBL

#### Code civil suisse 1

La dernière édition du *Code* annoté par Virgile Rossel, puis par ses fils Jean et André Rossel, a été publiée en 1962. Aussi bien accueillie que les précédentes, elle est aujour-d'hui épuisée. M. André Rossel étant décédé en 1963, les éditeurs ont chargé M. Pierre Cavin, juge au Tribunal fédéral, de diriger la préparation d'une nouvelle édition, confiée à MM. Georges Scyboz, actuellement juge au Tribunal cantonal fribourgeois, et Jean Gauthier, greffier au Tribunal fédéral.

Cette mise à jour donne l'état de la législation au 1<sup>er</sup> avril 1967 et celui de la jurisprudence au 30 juin 1966. Cependant, la référence à quelques arrêts importants a pu être ajoutée

¹ VIRGILE ROSSEL: « Code civil suisse et Code des obligations ». 10º édition annotée, 1967, revue et mise à jour par G. Scyboz, juge au Tribunal cantonal fribourgeois, et J. Gauthier, greffier au Tribunal fédéral, sous la direction de P. Cavin, juge au Tribunal fédéral. 1424 pages. Editions Payot, Lausanne, 1967.

en cours d'impression. L'ouvrage contient notamment les nouvelles dispositions légales sur la copropriété et la propriété par étages (loi du 19 décembre 1963), le droit de superficie et la part des cohéritiers au gain en cas de revente d'un immeuble agricole (loi du 19 mars 1965). Dans le *Code des obligations* figurent à leur place les dispositions nouvelles sur la vente par acomptes et la vente avec paiements préalables (loi du 23 mars 1962), le contrat d'apprentissage (loi du 20 septembre 1963) et le transfert des immeubles (loi du 19 mars 1965). Les annexes ont été enrichies de deux lois nouvelles: celle du 20 décembre 1962 sur les cartels et organisations analogues et celle du 1<sup>er</sup> juillet 1966 sur les fonds de placement.

Voilà donc l'instrument de travail indispensable à l'homme de loi et, grâce à sa présentation systématique, très accessible aux hommes d'affaires comme à toute personne ayant à s'occuper de problèmes juridiques.

S.L.